

AVIS DES SOCIETES

PROJET DES RESOLUTIONS

ARAB TUNISIAN LEASE

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis-

Projet des résolutions de la Société ARAB TUNISIAN LEASE qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 19/05/2010.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2009, approuve le rapport du Conseil d'Administration, ainsi que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés, et prend acte des rapports des commissaires aux comptes.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves aux Administrateurs pour leurs gestions relatives à l'exercice clos au 31/12/2009.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par l'A.T.L d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 Millions de Dinars et ce avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et conditions d'émission.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination de Monsieur Mohamed Sadok Driss comme conseiller auprès du Conseil d'Administration pour la période restante du mandat des administrateurs.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence à dt (net) par administrateur et conseiller.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les indemnités des membres du Comité Exécutif et du Comité Permanent d'Audit Interne àDT (net).

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2009 comme suit :

TABLEAU DE REPARTITION DES BENEFICES

1	Résultat net de 2009	6 571 115
2	Résultats reportés de 2008	754 039
	Bénéfice distribuable (1+2)	7 325 154
3	Réserves légales (5% du résultat)	366 258
	Reliquat :	6 958 896
4	Réserves pour réinvestissements exonérés	1 700 000
5	Réserves pour risques généraux	1 500 000
	Reliquat :	3 758 896
6	Dividendes 15%	2 550 000
	Reliquat :	1 208 896
7	Réserves pour fonds social (2% du Bénéfice de l'année)	131 422
	Reliquat :	1 077 474
8	Résultats reportés de 2009	1 077 474

Le dividende de l'exercice 2009 est fixé à 0,150 Dinars par action. Le paiement des dividendes sera effectué auprès des intermédiaires en Bourse et des Banques et ce conformément à l'instruction n°16 de la STICODEVAM et en application de la loi 94/117 du 14/11/1994.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publications légales ou de régularisations.